

TUTORIELS LICENCES DANS FBI

GESTION DES LICENCES

Vous trouverez dans cette fiche toutes les **informations pratiques et utiles** (sous la forme de fiches pratiques ou de tutoriels vidéo) relatives à la **gestion des licences** : création, renouvellement, mutations, extensions spécifiques (T, AST, AST-CTC), surclassements, lettre de sortie, etc.

1/2

→ Création d'une licence dans FBI

- Etape 1** : Le **club** envoie via FBI le lien de pré-inscription au licencié;
- Etape 2** : Le **licencié** réalise son inscription en saisissant ou vérifiant ses informations en ligne et en joignant les documents demandés (photo, questionnaire de santé ou certificat médical, charte d'engagements, etc.)
- Etape 3** : Le **club** vérifie les données saisies et les documents fournis avant de valider la préinscription.
- Etape 4** : Le **licencié** reçoit par email sa e-Licence.

Etape 1 : Envoi du lien de pré-inscription par le club

Cas 1 : Nouvel adhérent →



Cas 2 : Renouvellement de licence →



Cas 3 : Mutation →



Etape 2 : Inscription ou réinscription de l'adhérent →



Etape 3 : Processus de validation et/ou de correction par le club



TUTORIELS LICENCES DANS FBI

GESTION DES LICENCES

→ Obtention d'une autorisation secondaire ou d'une extension T

Fiche pratique CDYBB →



Tuto CDYBB

→ Obtention d'une lettre de sortie

Fiche pratique CDYBB →



Tuto CDYBB

→ Ajout d'un surclassement dans FBI

Surclassement simple (médecin de famille)

Le surclassement est à rattacher à la e-licence :

- **par le licencié** lors de la saisie de sa licence (⚠ le club doit avoir coché la case "surclassement" dans la préinscription du licencié concerné);
- **par le club** si le licencié a terminé sa saisie et si le club n'a pas validé la préinscription : cocher la case surclassement dans la préinscription et télécharger un fichier de surclassement en cliquant sur « choisir un fichier »;
- **par le club** si le licencié est déjà qualifié : se rendre sur la fiche licence et cliquer sur « surclassement simple ».

Certificat d'aptitude au surclassement (médecin agréé, médecin régional ou national)

- Respecter les instructions indiquées sur le document à compléter;
- Ne rien transmettre au CDYBB, ne rien rattacher à la e-licence car ce document est confidentiel (secret médical);
- C'est la commission qualification départementale qui saisira le surclassement sur FBI dès validation par le médecin régional ou fédéral.